

**MOUVEMENT POUR LA PROTECTION  
DES MONUMENTS RELIGIEUX BRETONS**

**Breiz Santel**



32<sup>e</sup> ANNÉE

N° 123

PRINTEMPS  
1984

**PROCESSION DE PARDON EN PAYS VANNETAIS**  
(Bois gravé de Jeanne MALIVEL)





*Le Pardon de N. D. de Koat Kéo en Scrignac (Monts d'Arrée) le 15 août  
(Photo Studio de Locmaria Plabennec)*

Breiz Santel, depuis 1942, s'attache à restaurer les monuments religieux non classés, par toute la Bretagne. Et aussi à restaurer autour de ces monuments la vie sociale et religieuse.

Adresse : 18, rue Emile Burgault - 56000 Vannes

# LE PARDON ET LA FOI EN BRETAGNE

*“Quand on carillonne au clocher, il est fête en la paroisse... Quand on carillonne au clocheton il est fête au village ou au quartier”.*

*(Dicton breton).*

Cette année 83 marque un très net renouveau de nos pardons bretons - du plus humble au plus fastueux. Les non-avertis ont été surpris de lire dans la presse régionale, sur plusieurs colonnes : “Le pardon de Saint-X... très fidèlement suivi”, “Foule au pardon de Saint-X...”, “Le pardon de Saint-Z..., assistance record”.

Les télévisions allemande, belge, galloise sont venues y voir la foule, la piété et la foi des pèlerins et ainsi ont porté témoignage en leurs pays du Renouveau des Pardons Bretons. Les télévisions françaises sont restées muettes !!!

La civilisation industrielle s’interroge sur elle-même; les réponses qu’elle apporte à l’angoisse existentielle sont dérisoires car l’homme a besoin de Dieu et de ce qui mène à Dieu.

Or, le pardon est une fête religieuse, où le pèlerin trouve une forêt de symboles qui répondent à ce besoin : la tour ou le clocheton sont signes de l’élévation de l’âme au-dessus de la matière. Les nefs sont des lieux obscurs où nous devons nous perdre avant de trouver la lumière symbolisée par la lueur du cierge, cette lueur pour l’âme (que rappelle le beau nom donné à des sanctuaires de chez nous : Notre-Dame de la Clarté ! clarté pour les âmes dans leur quête de la lumière spirituelle).

Le pardon est l’un des traits caractéristiques de la vie bretonne.

“De tous les jours de foi”, avoue Per-Jakez Hélias dans “LE CHEVAL D’ORGUEIL”, ceux que nous affectionnons le plus, ce sont les pardons”. Or, qui dit pardon, dit fête annuelle du saint éponyme de l’église paroissiale, bien sûr, mais surtout des chapelles. Ces sanctuaires sacrés voient même en plus des rogations et des prières à Marie, deux pardons par an, le grand et le petit. Le petit (pratiquement réservé à la population des alentours) est, souvent, celui que l’on suit avec le plus de dévotion.

Les pardons sont trop nombreux pour que l’on puisse les fréquenter tous. Il n’y a pas assez de dimanches entre le 1<sup>er</sup> mai et le 15 octobre. Ils ont lieu à dates fixes (les demandes sont nombreuses pour un calendrier de ces pardons et nous travaillons à ce calendrier mais nous ne sommes pas près de l’avoir achevé).



Quant au classement des “petits” et des “grands” pardons, il ne saurait être que fluctuant et provisoire. Le petit pardon peut grandir; le grand pardon peut tomber. Pour les petits enfants, presque partout, le plus grand des pardons de Bretagne reste sans nul doute leur pardon même réduit à un minimum de faste religieux et d’excitation profane. Le pardon de leur vrai coin de ciel et de terre, avec ses nuages et ses maisons, le visage familial de tous ses habitants, la voix de ses prêtres, et la chapelle à l’odeur de grange et aux vieilles statues de bois.

Comme les calvaires, les fontaines qui leur sont associés dans les slogans des affiches touristiques, les pardons de Bretagne veulent être tout autre chose qu’un simple trait plus ou moins séduisant, de folklore. Ils portent leur pleine charge de religion et d’art. Ils appartiennent à la dynamique d’une foi qui ne dédaigne pas, pour s’élever très haut, de s’enraciner dans une terre perdue. Ces grandes manœuvres de l’Eglise Vivante, des hameaux, des villages, des villes, les définir comme “fêtes patronales”, “fêtes de quartier” n’est pas assez. Le pardon c’est la manifestation des forces de lumière et de vie qui persistent à travers les désordres, les souffrances, les destructions.

Dans la marche des cierges, des bannières, des croix, des statues processionnelles, des cantiques, c’est tout un monde qui vient se ressourcer dans la prière.

Dans l’humble chapelle, la grâce fleurit et foisonne tout comme dans une cathédrale ! Et les gens accourent, ils prient et chantent, méditent et contem-



*N.D. de Lotivy en Saint-Pierre-Quiberon : 1983 : Bénédiction de la mer*



s'entendre : les fiancés venus se montrer à la foule et les célibataires en quête de fiançailles, et les familles que séparait un litige.

Le pardon : quelques jours plus tôt, des voisins ont fait avec énergie la toilette des lieux, les hommes la peinture, l'ensemble des habitants du quartier ont préparé les cantiques, la liturgie des cérémonies. Ils ont dressé un autel-reposoir; les femmes l'ont garni de fleurs et de feuillage; mais souvent, comme le lieu n'offre aucun dégagement, il reste caché sous les arbres. A l'heure dite, les pardonneurs s'égaillent sous les arbres, sur les murets. La plupart suivent, sans essayer de voir, d'après les chants.

Il ne tombe pas, et de loin, autant de pluie en Bretagne qu'on veut bien le dire, mais il arrive à des pardons d'être "mouillés". Et, si les cordes tombent, le pardon a lieu quand même. (Les vrais pardonneurs savent que le parapluie a été fait aussi pour eux et le ciré et les gros souliers, voire les bottes).

Un petit pardon sous la pluie et la rafale est un spectacle d'une très fine saveur. Les gens guettent le ciel, à l'affût des éclaircies, le clergé attend la dernière minute pour prendre la décision : annuler la procession est un coup dur pour les organisateurs.

Même s'il grelotte en short sous son imperméable transparent, même s'il se sent un peu étranger à l'esprit de la fête, le touriste, le passant, peut s'y associer, surtout s'il est originaire de Bretagne. Bien sûr, n'étant pas du quar-



*Le porteur de bannière (Dessin de R. Y. Creston)*



tier, il ne sera pas invité à porter bannière ou statue, mais il peut se joindre à la prière, française, latine, bretonne.

Les pardons constituent, pour la langue bretonne, un refuge. Presque tous les grands pardons, le matin ou le soir, comportent une causerie en breton sans traduction simultanée : n'espérez pas trop que l'orateur sera bref ! mais vous devriez ne pas vous ennuyer. A défaut d'entendre le sens des phrases, vous entendrez comme leur ton semble direct. Pour les sermons et les allocutions de pardon, la plupart des "pardonneurs" évitent avec soin le langage gourmé et, volontiers ils poussent les gens à rire, Jour de fête égale jour de joie, n'ayez pas peur de choquer Dieu. Dans le breton, la jovialité découvre son terrain favori.

Quant aux cantiques bretons, ce sont presque toujours des merveilles, d'une originalité que reconnaissent les oreilles exercées. Il n'est pas besoin d'en comprendre les paroles pour en apprendre les refrains... et communier, ainsi, à l'âme bretonne dont on a dit qu'elle se nourrissait de musique (et combien de musiciens français sont d'origine bretonne).

Recueillir ces cantiques, paroles et musiques, les enseigner pour les garder vivants, les chanter à pleine voix les jours de pardon c'est pour les amis de Breiz Santel un travail accessoire, peut-être, mais important cependant.

Dès qu'un pardon attire à lui un peu de foule, ce n'est pas plus seulement la procession qui sort de l'église ou de la chapelle, ce sont les messes et les vêpres sur le terre-plein, sur la prairie, sur le placître, sur les confins légers et doux de l'univers cosmique.

Mais le sens de la beauté cosmique se retrouve dans une foule de petit pardon. Les saints en l'honneur desquels ils ont été fondés se terraient souvent en quelque thébaïde farouche. Des siècles ont passé; malgré tout, les chapelles édifiées près de leurs tombeaux ont pu, en général, sauvegarder leur solitude.

Comme les chapelles ou les calvaires et croix ou les fontaines, comme les bannières multicolores, comme le placître ou l'esplanade, les cantiques en langue bretonne sont aujourd'hui encore, indispensables aux pardons. Le pardon est une fête religieuse qui marche et qui chante !!

La réalité chrétienne des pardons saute aux yeux. Dans ces petits villages dont le tourisme n'a pas modifié l'existence, et qui n'ont pas été, non plus, trop atteints par "l'exode rural", on s'aperçoit tout de suite combien ils colent à la vie de la paroisse, du quartier. Espérance, renouveau, voire renaissance de la vie religieuse, le pardon local, c'est la fête d'un saint ou d'une sainte et la fête du bloc des chrétiens baptisés, c'est la fête du rassemblement de la paroisse, voire des paroisses, c'est l'animation du milieu rural.

Les bannières patronales qui défilent dans la procession, c'est la foi vivante d'un village qui s'avance et qui passe.

C'est cela qu'il faut venir y chercher et non pas la couleur locale. Quand les touristes se disent déçus parce que, d'année en année, le nombre de coiffes diminue, n'ont-ils pas confondu folklore et foi vivante ?

De même, (ou inversement) ceux qui sourient de tel saint local plus légendaire qu'historique. Sans doute tel jeune prêtre du dehors, invité à prononcer le sermon de circonstance n'a-t-il pas tort d'en négliger l'éloge s'il n'est pas sûr de son historicité, mais qu'importe, c'est qu'à travers des Saints catalogués ou non, la prière monte vers Dieu.

Quant à la fête profane, elle fait partie du décor, depuis les origines. Il faut veiller à ce que les réjouissances profanes n'empiètent pas sur la fête religieuse, ne la gênent pas (par exemple par le bruit du carrousel pendant les cérémonies). Mais, pourquoi séparer la joie religieuse de la joie profane ?

Pour ce qui est de l'argent récolté pendant les cérémonies, il sert traditionnellement à entretenir et à restaurer l'édifice. C'est souvent beaucoup trop peu ! surtout qu'il s'agit d'une grande chapelle.

Parfois, la chapelle a disparu et il ne reste qu'un calvaire ou une fontaine. Et pourtant le pardon tient toujours. "Renouveau" disait le début de cet article. Oui, les pardons tiennent accrochés au sol et à l'âme de la Bretagne. Et il suffit parfois d'un peu d'aide pour que ceux qui avaient disparu retrouvent vie. Citons quelques chapelles dont Breiz Santel a ranimé la flamme en 1983 : La chapelle du Loch en Peumerit Quintin.

Saint-Jean-Baptiste de Trovoazan en Prat.

Kermaria-Lan en Squiffiec, rien que pour les Côtes-du-Nord. Et les pardons avaient cessé pour l'une depuis 1934, pour l'autre depuis 1901 !

Quant à Sainte-Renée de Carpehaie à Malansac, c'est sans doute, la renaissance la plus frappante car le dernier pardon avait été célébré il y a deux cents ans...

Restauration des pierres, restauration des coutumes, restauration des liens entre les hommes, aussi tout cela va ensemble. C'est le travail de Breiz Santel. Où l'on pense que les pardons, en même temps qu'ils permettent à chaque Breton un retour aux sources de sa province, permettent à tout homme un retour aux sources de la foi vivante.

Tous ceux qui se passionnent pour l'Art Sacré, comment ne trouveraient-ils pas un encouragement dans les pardons de Bretagne ? même si la formule



apparaissait à certains, sur le papier du moins, comme désuète, ils remerciaient de défendre l'Alliance naturelle de la Religion et de la Beauté.

Les raisons de ces renaissances sont multiples : réhabilitation de certaines formes de la piété populaire, regain d'intérêt des habitants pour leur patrimoine (langue, musique, architecture, etc...). Je crois que nos humbles chapelles armoricaines n'ont pas fini d'intéresser et d'émouvoir, et que nous pouvons espérer voir se créer partout des associations locales pour les relever, les entretenir.

Mais il faut qu'au relèvement des pierres s'ajoute la renaissance des pardons.

Une chapelle sans culte perd sa raison d'être. BREIZ SANTEL en restaurant et voulant aller jusqu'au bout de son action, se doit de ne pas faire des chapelles rurales des coquilles vides, mais des sanctuaires vivants.

Alors, il nous reste beaucoup à faire encore !!!



*La procession dans les blés. Troménie de Locronan (Aquarelle de Mathurin MEHEUT)*

# S.O.S. DU TRÉSORIER

Chers adhérents,

Savez-vous que ceux d'entre vous qui sont en retard dans leurs cotisations se comptent... par centaines !!

Certains n'ont pas réglé depuis 1980. Ils reçoivent le bulletin pour la dernière fois car nous ne POUVONS plus faire l'effort de le leur envoyer "quand même" en espérant que leur amitié n'est pas tout à fait éteinte. Non, nous ne pouvons plus : songez que chaque bulletin nous coûte en plus du prix à payer à l'imprimeur, le prix de la bande, de la mise sous bande, du timbrage ! C'est donc un adieu que nous disons à ceux qui sont vraiment trop en dette à notre égard.

Mais les autres, ceux qui ont oublié de régler 82, ou 82 et 83 ? Qu'ils veuillent bien se mettre en règle. Les cotisations, c'est le sang du mouvement ! Alors, faites un geste ! Nous savons bien que l'argent se fait rare. Mais c'est vrai pour les associations comme pour les entreprises et les particuliers. Si vous voulez que Breiz Santel continue, payez votre cotisation 84 ! fixée à 70 F (dont 20 F pour l'abonnement au bulletin).

Et puis, **faites-nous de nouveaux adhérents**. C'est une question de vie ou de mort, pour un mouvement comme le nôtre, que le recrutement de nouveaux adhérents.

Est-il si difficile de faire lire le bulletin, de proposer l'abonnement ? Un abonnement collectif parfois ? Nous sommes sûrs que l'article qui dans ce numéro parle des pardons bretons peut toucher bien des cœurs. Servez-vous en pour faire connaître le mouvement.

N.B. : l'adresse du trésorier est : M. Pierre PERON, 6, rue du Fer à Cheval, 56260 Larmor-Plage, mais les chèques à lui envoyer doivent être libellés à l'ordre de Breiz Santel. (Et, si vous envoyez un virement postal, à Breiz Santel, CCP 1536 85 H Nantes).

N'oubliez pas de nous communiquer vos changements d'adresse. Trop de revues nous reviennent. C'est dommage pour vous et pour nous.

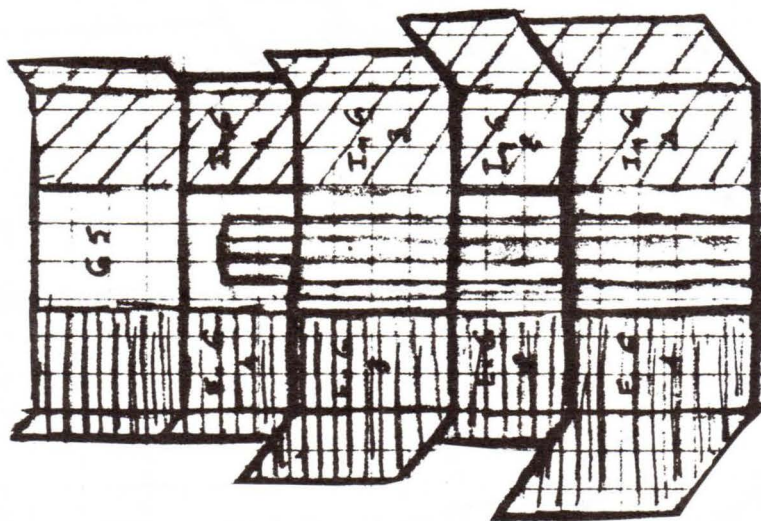
Et puisque nous en sommes aux détails pratiques, pouvons-nous vous suggérer de nous envoyer votre cotisation chaque année à la même date. Ce serait plus commode pour tout le monde, et éviterait sans doute des oublis ?

Dans le cas où vous enverriez plus de 70 F, auriez-vous la bonté d'indiquer si le supplément est **don** ou **régularisation** ? Cela nous aiderait à tenir une comptabilité scrupuleusement en ordre, ce qui est nécessaire pour un mouvement comme le nôtre, qui doit gérer de l'argent pour des travaux et pour le paiement d'un employé permanent.

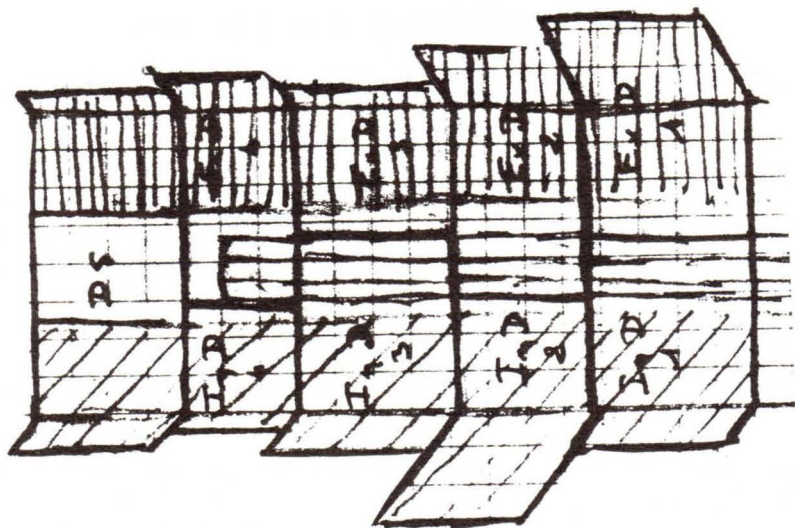
Ce permanent, dont le travail est si nécessaire aux chantiers, c'est notre souci constant. Pourrions-nous continuer à l'employer ? La réponse à cette question, c'est votre générosité qui la donnera.



BAIE (Nord)



Gauche (Ext.)



Droite (Ext.)

*Pour comprendre ces dessins de Denis Ménardeau, voir les pages suivantes.*



△

MON

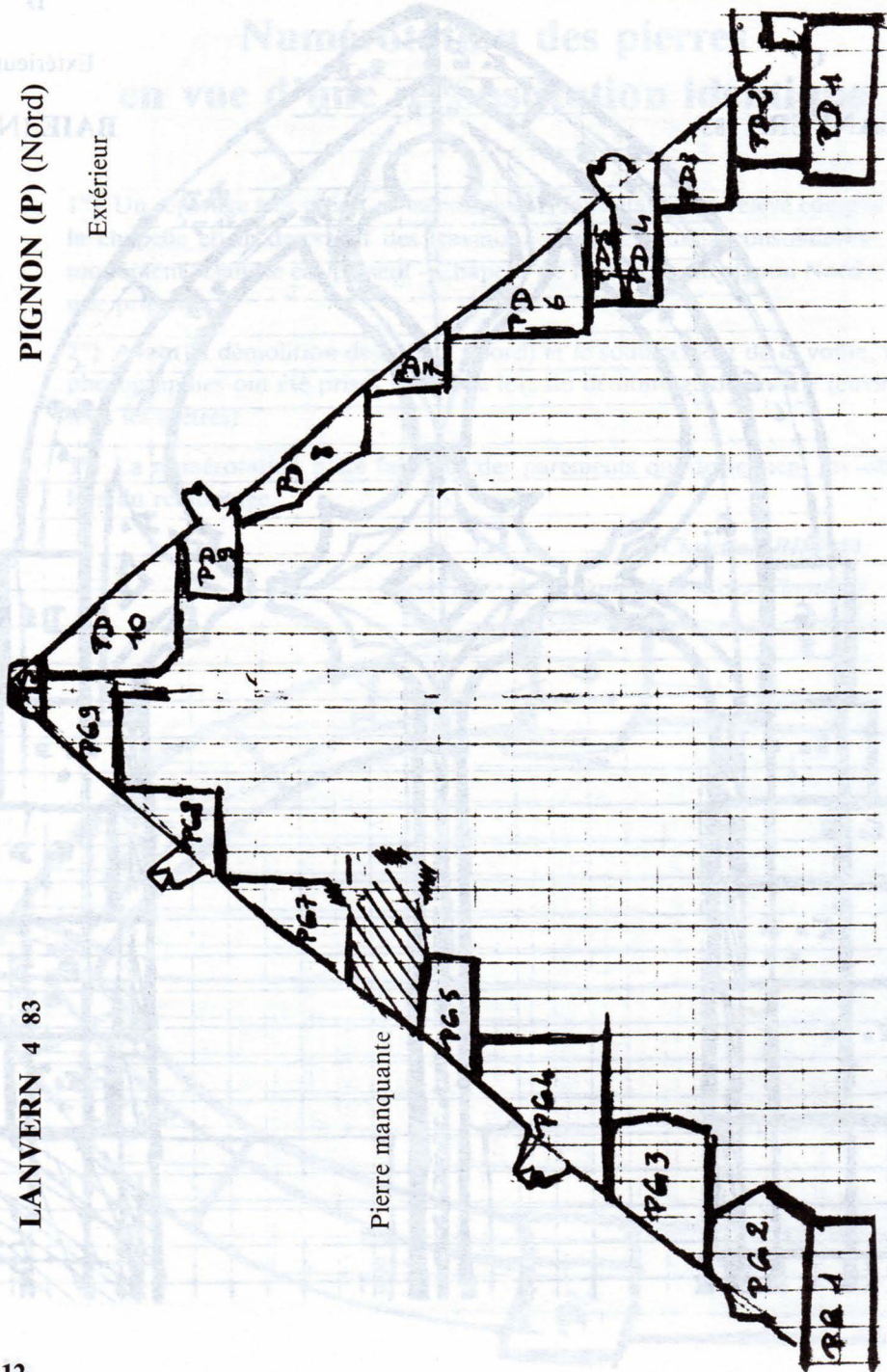




LANVERN 4 83

PIGNON (P) (Nord)

Extérieur



## Chantier de Kermaria en Squiffiec (22)

Il y a un an encore, la chapelle de Kermaria dormait profondément, comme un volcan éteint. Mais, en août 1983, Breiz Santel vint la réveiller, grâce à quelques bénévoles, dont un maçon du coin, Pierre Illien.

Le débroussaillage commence, et le déblayage de la terre amoncelée depuis des dizaines d'années. Pierre Illien donne un sérieux coup de main, et après notre départ, prend en mains la destinée de la chapelle.

En 1983, une Association se crée : "Les Amis de Kermaria-Lan", et le pardon abandonné depuis des décennies renaît le 15 août. Cinq cents personnes y participent, dont notre président, Monsieur Maho. La première pierre de la reconstruction est posée. Breiz Santel, l'association et une vingtaine de bénévoles continuent les travaux.

La sacristie est entièrement nettoyée, la ceinture des murs est débarrassée des lierres qui l'étouffaient, les ormes (malades) du placître sont abattus pour fournir des planches d'échafaudage. Les ardoises ont été trouvées, elles seront toutes posées au clou.

Cette même semaine du 15 au 22 août, un événement met en émoi la commune de Squiffiec : grâce à Maurice Le Gallic, notre délégué départemental, FR3 Bretagne vient faire un reportage sur la chapelle. C'est la joie pour "Les amis de Kermaria-Lann" et ceux qui les aident.

Si, partout, dans notre Bretagne, on prenait exemple sur cette association, il n'y aurait bientôt plus une chapelle, un calvaire ou une fontaine à l'abandon et menacés de ruine.

Pendant notre séjour à Squiffiec, nous avons aussi pu intervenir sur une fontaine et une autre toute petite chapelle, pour un sérieux débroussaillage, à la demande du maire de Landébaéron, commune voisine.



*Le Permanent  
Fabrice Ninérailles*

*Le Pardon des Chevaux  
(Illustration de Pierre GALLE  
dans "Bretagne d'hier"  
de Léon LE BERRE)*

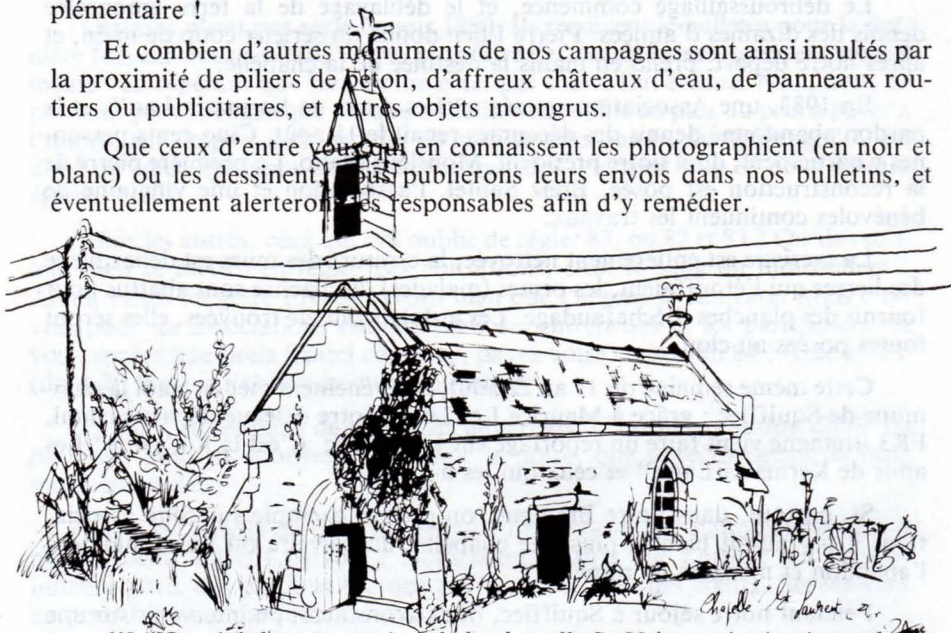


# Soignons l'environnement des chapelles

Sur ce joli dessin de la chapelle Saint-Laurent, exécuté par Anne THE-TIO, qui travailla l'été dernier sur nos chantiers, admirez, cher amis, les fils électriques qui semblent mettre en cage cette charmante chapelle Saint-Laurent, qui périt sur un gril, n'avait vraiment pas besoin de cette torture supplémentaire !

Et combien d'autres monuments de nos campagnes sont ainsi insultés par la proximité de piliers de béton, d'affreux châteaux d'eau, de panneaux routiers ou publicitaires, et autres objets incongrus.

Que ceux d'entre vous qui en connaissent les photographient (en noir et blanc) ou les dessinent, nous publierons leurs envois dans nos bulletins, et éventuellement alerterons les responsables afin d'y remédier.



*"Le Comité de restauration de la chapelle St-Urlo se réunissait vendredi."*

*Le sujet qui domina cette réunion annuelle concernait le projet d'implantation d'un chantier de récupération de véhicules et de vente de pièces détachées sur un terrain situé à Lann Gazec, en bordure du chemin communal menant à la chapelle St-Urlo. ...La surface prévue de ce chantier serait de 1 ha 20.*

*"Que faut-il penser d'un tel chantier s'il obtenait les autorisations nécessaires ? D'un côté, nous sommes en présence d'un site classé qu'un groupe de bénévoles... essaie d'améliorer dans le cadre de la restauration de la chapelle; de l'autre, il faudrait admettre, à proximité du site, la présence de ce qui est, ni plus, ni moins, qu'un tas de ferraille, avec toutes les conséquences que cela laisse supposer..."*

A la suite de cet article de Ouest-France, notre président, a écrit, le 9 janvier, à Monsieur le Maire de Languidic, une lettre dont voici un extrait :

*"Il est des lieux dont il faut respecter l'entourage, celui d'une chapelle en premier. Cette implantation (du chantier de récupération de véhicules) aurait un effet déplorable sur cet environnement. Serait-ce un exemple pour une commune dont les comités de quartiers formés autour des chapelles sont si dynamiques et soucieux de mettre en valeur leur patrimoine ?"*

# Un terroir et ses monuments religieux

Accueillant Monseigneur BOUSSARD lors de sa visite pastorale à BAUD, en Novembre 1983, Henri MAHO lui a parlé du travail de restauration des monuments sacrés du doyenné, par les Associations.

A Baud, de telles associations existent en ce qui concerne Crann et Lopes-coal, voire St-Julien. Je ne m'étends pas sur la restauration des fontaines et des calvaires.

- A Guénin, c'est une association communale qui a pris en charge tous les monuments de la paroisse (Notre Dame du Manéguen et la chapelle Saint-Michel).
- A Saint-Barthélémy, on vient de fêter le dixième anniversaire de la restauration des chapelles de St-Guen, St-Fiacre, St-Adrien, tandis qu'à Saint-Corentin, où il n'y a plus de chapelle, on continue à se rassembler autour d'un calvaire et à organiser une procession après la messe.
- A Melrand, il existe des associations légales ou des associations de fait pour St-Rivalain, Sainte-Price, N-D du Gellouit, Locmaria et Saint-Fiacre, St-Laurent.
- A Bieuzy-les-Eaux, la chapelle de la Trinité a été restaurée par les soins de la municipalité. La chapelle de Saint-Gildas a son association de quartier. D'autres quartiers peuvent encore imiter celui-là.
- A Pluméliau, la situation est différente, c'est le patronage qui organise sa fête annuelle dans l'un ou l'autre des quartiers de la paroisse : Saint-Claude, Saint-Nicodème, Notre-Dame de la Ferrière. La moitié du bénéfice reste à la chapelle du quartier.
- Les gens de Saint-Hilaire et de la Madeleine ont une association spécifique.
- Saint-Nicolas a été restauré par les Beaux-Arts avec participation de la paroisse. Il ne reste plus que la chapelle Saint-Thomas qui, près de l'ancien presbytère n'a pas trouvé "preneurs".
- A Guern, après les restaurations des chapelles de Saint-Eloi, de Saint-Jean et de Saint-Gilles, on se préoccupe de la réfection de la chapelle de Saint-Meltro (ancien évêque de Vannes). Restera le sanctuaire de Saint-Salomon. Notre-Dame de Quelven a été prise en charge par les Beaux-Arts, le Conseil Général, le Syndicat du canton de Pontivy et la commune. Une première tranche de travaux a été décidée. Deux autres doivent suivre dans les années à venir.





*Au Pardon de Saint-Nicodème en Pluméliau au début du siècle*

Je me permets de dire que si le rôle des associations est d'abord d'assurer la restauration matérielle des édifices religieux, les retombées de leur existence me paraissent multiples : recrudescence de la piété et du concours des fidèles, découverte de responsables - même non pratiquants - sur le plan matériel, possibilité de discernement de personnes qui pourraient jouer un rôle sur le plan paroissial, éveil de vocations dans le diocèse de Vannes, mais également dans d'autres coins de Bretagne (deux jeunes responsables de Breiz Santel sont entrés au séminaire). A Breiz Santel nous jouons la carte de la jeunesse, du social et même de l'économie. Oui les jeunes : des ECOLIERS, des ETUDIANTS, des SCOUTS et autres mouvements spécialisés : ...Les jeunes HANDICAPES nous aident aussi selon leurs possibilités physiques.

A la demande du Juge aux peines du Tribunal de Grande Instance de Vannes, nous allons ouvrir des chantiers de week-end aux jeunes condamnés, leur permettant ainsi d'être utiles à la communauté au lieu de croupir en prison.

Tout cela, avec la participation éclairée de personnes bénévoles : architectes, entrepreneurs, écrivains, publicistes, musiciens, dont l'initiative ou l'imagination créative concourent à un certain réveil de la foi en Bretagne, spécialement en zone rurale. (J'ai été récemment appelé, dans les Côtes-du-Nord, à un pardon qui n'avait pas été célébré depuis 82 ans et à un second, dans le Morbihan, non célébré depuis 200 ans. La moyenne des renaissances est de 50 ans).

Pour terminer, j'exprime un souhait : que nos chapelles ne soient pas des coquilles vides, mais des sanctuaires vivants. Qu'elles gardent leur caractère sacré au lieu de servir de gîtes d'étapes, de musées ou - ce qui est plus grave - de salles de loisirs. C'est parce que nous souhaitons cela que nous terminons chaque chantier par la célébration d'une messe ».

# Chapelle bretonne «déménagée» :

## les pillards emportent

## une balustrade de 13 mètres

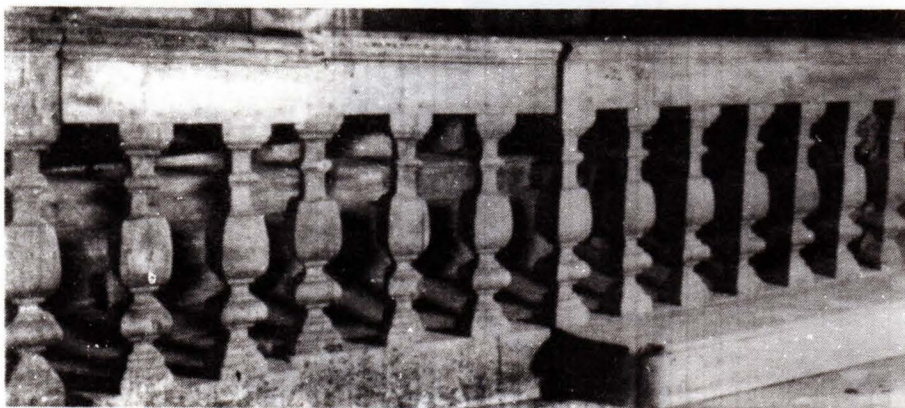
GUINGAMP. Une fois de plus, une chapelle, celle de Botlézan, près de Bégard, a reçu la visite de spécialistes. Pour la gendarmerie, il ne fait aucun doute que c'est l'œuvre d'une bande bien organisée qui avait préparé son coup et qui a emporté la balustrade de communion.

La balustrade en if était représentative de ces œuvres exécutées par des artisans locaux; probablement posée à la Renaissance, sa disparition est une perte inestimable. Les voleurs ont également emporté une stalle de plusieurs places ainsi qu'un banc fermé, le panneau sculpté du bas de l'autel et deux portes.

Comme toujours dans ce genre d'affaires, l'enquête s'annonce difficile. Tout d'abord, personne ne peut dire à quelle date le vol a été commis. Cette vieille chapelle du XV<sup>e</sup> siècle n'est plus fréquentée qu'à deux occasions : au mois de mai pour les fêtes mariales et lors du pardon du dernier dimanche d'août.

Les voleurs ont donné raison à la main anonyme qui a tracé sur un pilier ces quelques mots : *«Chapelle en ruine par notre faute»*.

O.F. 30/12/83



*C'est cette balustrade en if, longue de 13 mètres, que les voleurs ont emportée, après l'avoir descellée. (Photo Studio Rémy à Bégard)*



# Chapelle bretonne «déménagée» : les gillards emportent une balustrade de 13 mètres

GUINGAMP. Une fois de plus, une chapelle, celle de Bontéan, près de Bégard, a reçu la visite de spécialistes. Pour la gendarmerie, il ne fait aucun doute que c'est l'œuvre d'une bande bien organisée qui avait préparé son coup et qui a emporté la balustrade de communion.

La balustrade en liège était représentative de ces œuvres exécutées par des artisans locaux, probablement posée à la Renaissance. Sa disparition est une perte irréparable. Les voleurs ont également emporté une stalle de plusieurs places ainsi qu'un banc fermé, le panneau sculpté du bas de l'autel et deux portes.

Comme toujours dans ce genre d'affaires, l'indice s'annonce difficile. Tout d'abord, personne ne peut dire à quel moment il a été commis. Cette vieille chapelle du XV<sup>e</sup> siècle n'est plus fréquentée qu'à deux occasions : au mois de mai pour les fêtes mariales et lors du pardon du dernier dimanche d'août.

Les voleurs ont donné raison à la main anonyme qui a tracé sur un billet ces quelques mots : «Chapelle en ruine par ignorance».

O.F. 30/12/83



C'est cette balustrade en liège, longue de 13 mètres, que les voleurs ont emportée.

# PROGRAMME DES CHANTIERS 1984

| Dates                               | Lieux                                                | Edifice                                                            | Durée    | Nature<br>des travaux                                   |
|-------------------------------------|------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|----------|---------------------------------------------------------|
| 2 au<br>4 mars                      | PEUMERIT<br>QUINTIN (22)                             | Chap. N.D.<br>du Loc'h                                             |          |                                                         |
| 15 au<br>18 mars                    | COLPO (56)                                           | 2 fontaines                                                        |          |                                                         |
| 23 mars<br>au 1 <sup>er</sup> avril | POULLAN (29)<br>30 km <b>Quimper</b>                 | Chap. St-They                                                      | 6 jours  | enduits intérieurs                                      |
| 1 <sup>er</sup> au<br>8 avril       | DOMLOUP (35)<br>20 km <b>Rennes</b>                  | Chap. N.D. de<br>la Rivière                                        | 6 jours  | démolition des<br>bâtiments annexes                     |
| 19 avril                            | PLUVIGNER (56)                                       | Fontaines du<br>Moustoir                                           |          |                                                         |
| 27 avril<br>au 1 <sup>er</sup> mai  | PLUNERET (56)                                        | Fontaine<br>Ste-Avoye                                              |          |                                                         |
| 12 au<br>22 juin                    | BELLE-ILE (56)<br><b>Quiberon</b>                    | Fontaines et<br>calvaires                                          | 11 jours | nettoyage et<br>consolidation                           |
| 25 au<br>29 juin                    | BRECH (56)<br>5 km <b>Auray</b>                      | Chap. St-Jacques<br>(I.S.M.H.)                                     | 5 jours  | décrepissage,<br>nettoyage                              |
| 2 au<br>7 juillet                   | MALANSAC (56)<br>25 km <b>Redon</b>                  | Chap. de<br>l'Hôpital                                              | 6 jours  | débroussaillage,<br>maçonnerie                          |
| 9 au<br>14 juillet                  | LOUTEHEL (35)<br>6 km <b>Guer</b>                    | Chap. du Plessix<br>Hudelor                                        | 6 jours  | nettoyage,<br>démontage de<br>la toiture,<br>maçonnerie |
| 17 au<br>22 juillet                 | St LEGER des PRES<br>(35) 4 km <b>Combours</b>       | Chap. St-Joseph                                                    | 6 jours  | enduits<br>intérieurs                                   |
| 25 au<br>29 juillet                 | KERMOROCH (22)<br>10 km <b>Guingamp</b>              | Chap. de<br>Langouërat                                             | 5 jours  | maçonnerie                                              |
| 1 <sup>er</sup> au<br>12 août       | Peumerit-Quintin<br>(22) 35 km <b>Guingamp</b>       | Chap. N.D.<br>du Loc'h                                             | 12 jours | débroussaillage,<br>maçonnerie                          |
| 16 au<br>22 août                    | NEVEZ (29)<br>TREGUNC (29)<br>15 km <b>Quimperlé</b> | Chap. du Hénant<br>Chap.<br>Ste-Elisabeth                          | 7 jours  | maçonnerie                                              |
| 27 au<br>1 <sup>er</sup> sept.      | BRECH (56)                                           | Chap. St-Jacques<br>et fontaine;<br>Chap. St-Quirin<br>et fontaine | 6 jours  | nettoyage,<br>maçonnerie                                |
| 3 au<br>8 sept.                     | SURZUR (56)<br>15 km <b>Vannes</b>                   | Chap. Ste-Hélène<br>(I.S.M.H.)                                     | 6 jours  | débroussaillage,<br>nettoyage                           |

*Pour vous renseigner, adressez-vous par écrit à Fabrice Ninérailles, 26, rue des Halles, Vannes ou par téléphone à Nathalie Bongrand, Archives départementales (47.45.85). Nous éditerons prochainement un dépliant contenant les renseignements d'ordre pratique et les bulletins d'inscription.*



## **Les nouvelles Associations pour la Protection du Patrimoine Architectural (suite du N° 121)**

### **EN MORBIHAN :**

- **Er-Beurch**, Association de mise en valeur du patrimoine de Le Bono, 14, rue Jean Jaurès, 56400 LE BONO.
- **Association pour la rénovation et la mise en valeur de la chapelle du quartier de Saint-Clément**, Parc Lann-er-Groëz, Kerberdery, 56400 BRECH.
- **Amicale de la chapelle de Couesboux**, M. Morice, Couesboux, 56460 SÉRENT.
- **Association pour la sauvegarde et la rénovation de la chapelle Saint-Fiacre**, Placen Azon, 56680 PLOUHINEC.
- **Association Saint-Etienne**, M. Leclure, Créménan-Taupont, 56800 PLOERMEL.
- **Intron Varia Guir Sekour** (Notre-Dame de Vrai-Secours), Presbytère, 57, rue Jean Jaurès, 56530 QUEVEN.
- **Bugale Sant Corley** - Association de sauvegarde et d'aménagement des chapelle et fontaine de Saint-Cornély, M. Kerneur, Kerprat, 56680 PLOUHINEC
- **La Madeleine** (Chapelle), La Madeleine, 56480 CLEGUEREC.
- **Les Amis de la chapelle et de la fontaine de Longueville**, M. Le Douhet, Panhair-Bras, 56160 LOCMALO.
- **Association de sauvegarde du patrimoine artistique de Rochefort-en-Terre**, Mairie, 56220 ROCHEFORT-EN-TERRE.

### **EN FINISTÈRE :**

- **Mibien ar mein Koz**, Kervoël, 29126 PLONEVEZ-DU-FAOU.
- **Comité de restauration et d'entretien de la chapelle de Saint-Antoine - Melgven**, Ferme de Saint-Antoine, Melgven, 29140 ROSPORDEN.
- **Les Amis de Saint-Suliau**, Mairie, 29127 PLOMODIERN.



# Notre Assemblée Générale

## Salle Jeanne Malivel, Loudéac, rue Saint-Joseph

La vie d'un mouvement se prouve par ses actes d'une part (et B.S. agit, vous le savez) mais aussi par les rencontres chaleureuses entre ses membres. Vous qui aidez le mouvement par vos cotisations et vos dons, voulez-vous venir encourager les militants des chantiers d'une part et d'autre part le conseil d'administration (qui se réunit très souvent et travaille sérieusement, tant en séance plénière qu'en séances de commissions). Nous avons besoin des idées de tous. Venez donc à Loudéac le 14 avril.

Nous avons choisi Loudéac comme lieu de rencontre, parce que cette ville est au centre de la Bretagne. Mais aussi parce que Loudéac est le pays de Jeanne MALIVEL, cette artiste chrétienne bretonne (dont le bulletin reproduit deux œuvres). Notre exposition de Pontivy lui avait rendu hommage. C'est pourquoi la municipalité de Loudéac met gracieusement sa salle à notre disposition. De 10 à 12 heures, nous tiendrons notre assemblée statutaire (rapports, élections). A partir de 14 heures, nous écouterons des interventions variées sur le thème : **Comment sauver une chapelle menacée ?** Les interventions, par des spécialistes, concerneront le financement des travaux, les travaux eux-mêmes, l'animation des monuments. Ces interventions devraient intéresser tous ceux qui veulent travailler à la restauration des monuments et à leur... revitalisation. L'Assemblée sera suivie de la projection du film d'Henry Caouissin, "Le mystère du Folgoët".

Là où vous êtes plusieurs membres du mouvement, peut-être pourrez-vous vous grouper pour venir ? Vous trouverez dans ce bulletin une feuille volante vous donnant quelques indications pratiques, avec un papillon à nous renvoyer, si vous venez... et un pouvoir pour le cas où vraiment vous ne pourriez venir.

D'autre part, depuis 1914, Loudéac joue la Passion. Cette année, les séances ont lieu les 18 et 25 mars, les 1<sup>er</sup>, 8 et 15 avril. Le 15 avril est le lendemain de notre assemblée. Pourquoi ne pas rester à Loudéac pour assister à cette émouvante représentation ? De 15 à 18 heures (de 28 à 35 F, réductions pour groupes). Adresse : La Passion de Loudéac, 30, rue de Pontivy, Tél. (96) 28.02.43.

### "Une pierre pour Sainte Julitte"

Lorsque l'on arrive en Morbihan par la route de Nantes (N 165), le premier monument religieux que l'on rencontre au bord de la route est Sainte Julitte. L'état lamentable de cette chapelle, que l'auto-route sépare de sa fontaine est comme un symbole ! Voulez-vous la sauver ? Nous vous proposons une campagne sur le thème : **Une pierre pour Sainte-Julitte**. Qu'en pensez-vous ? Ne croyez-vous pas pouvoir récolter autour de vous beaucoup de pierres, afin que bientôt nous puissions organiser à Ambon une fête de Sainte Julitte sauvée de l'abandon ?





**LA DESCENTE  
DE CROIX**  
(Bois gravé de  
**Jeanne MALIVEL**)  
(Coll. Henry Caouissin)

Dépôt légal : autorisation N° 59441

Directeur Gérant : H. MAHO

Impression : Imprimerie Polyprint - 65, avenue de la Marne - 56000 Vannes